

LES RÉSULTATS DES FOUILLES DE 2004 À 2007 AU CHÂTEAU DE SAINTE-AGNÈS (06)

Michel LAPASSET*

À 760 m au-dessus de Menton, se découpe la silhouette d'un château de montagne à moins de 4 km de la mer (fig. 1). Vers 1150, première mention du lieu, Sainte-Agnès se trouvait dans le comté de Vintimille (fig. 3), avant de passer aux mains de Charles d'Anjou, comte de Provence, en 1258. Sa position éminemment stratégique joua un rôle contre la poussée génoise. En 1388, le village se rallia, avec tout le pays de Nice, au comte de Savoie, Amédée VII. À partir du XVI^e s., c'est la France qui constitua la principale menace pour les États de Savoie, spécialement à l'époque de Louis XIV, puis de Louis XV. Enfin, le village est devenu français en 1860 dans le cadre du département des Alpes-Maritimes.

Il est loin le temps où les premières problématiques étaient formulées dans les *Mémoires* (Lapasset, 1996, p. 129-140)¹. Par la suite, Claude Salicis y faisait le point sur les monnaies mises au jour (Salicis, 1999, p. 107-110). Enfin, en 2003, au terme de dix-huit sondages sur le site castral de Sainte-Agnès, un dernier article se terminait sur la perspective d'une *étude des défenses avancées du château et du cheminement militaire* (Lapasset, 2003, p. 205-217). Trois fouilles programmées plus tard, c'est maintenant chose faite (2004-2006), et la fouille de la tour maîtresse² a été achevée (2007) (fig. 2). Entre-temps, Fabien Blanc³ est venu renforcer l'équipe⁴ à laquelle il apporte son soutien technique et scientifique, et un article a paru dans *Archéologia* (Lapasset et alii, 2006).

La *X^eme Journée d'Études Régionales de Menton*, organisée en novembre 2006 et consacrée à *Sainte-Agnès et l'ancien comté de Vintimille du Moyen Age et à l'Époque Moderne* (Blanc, dir., 2008)⁵, a montré qu'un renouveau de la recherche se dessine autour

* Membre de l'IPAAM, Nice.

1 Les fouilles avaient débuté trois ans auparavant, à l'instigation de Rolland Ghersi alors Président de la Société d'Art et d'Histoire du Mentonnais.

2 Lieu-dit : « le donjon ».

3 Docteur en archéologie médiévale et moderne de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne - Chercheur associé au LAMM UMR 6572, CNRS-Université de Provence.

4 Équipe qui compte Alain Vadecar, Bernadette Remédiani, Jean-Paul Canova et Gérard Maurel.

5 Organisée avec Rolland Ghersi qui avait accepté de consacrer la totalité de ce colloque aux questions archéologiques.

des études portant sur les époques médiévale et moderne (Suméra, 2008, p. 9). La nouveauté, comme nous allons le voir, c'est la datation de la base de la tour du tout début du XIe s., voire de la fin du Xe s., vieillissant de plus d'un siècle les datations jusqu'alors établies d'après les sources écrites. *Il faut ici souligner l'importance de cette découverte, car elle permet d'intégrer Sainte-Agnès au «club très fermé» des sites fouillés et datés de cette époque (l'An Mil !), tels que Charavines et Pineuilh* (Pergola, 2008, p. 316). Comme depuis plusieurs années, nos recherches se concentrent sur le bloc castral (fig. 4 et 5), il faudra aborder en priorité les résultats qui concernent cette zone.

DE L'ANTIQUITÉ AU VILLAGE PRIMITIF

Dès le début des travaux, la présence de tessons antiques (6 % du total) dans des remblais postérieurs a témoigné d'une histoire du site antérieure à l'époque féodale. Les tessons indiquent, pour le Haut-Empire, non une occupation (faute de séries dans la céramique et de niveau en place), mais une fréquentation épisodique ou semi permanente de bergers ou de paysans, comme souvent dans la région. Beaucoup de céramiques communes peu identifiables n'ont dû avoir qu'une diffusion locale, de village à village. Quelques pièces ont été importées, parfois de la province d'Afrique, sans doute *via* la cité des Intemelli (actuelle Vintimille) à laquelle appartenait le lieu. Pour le Bas-Empire on constate le même type de fréquentation : sigillées claires (type A et D africaines), et sigillées claires luisantes gauloises (type B Rhône, Savoie). Il y a, ici comme ailleurs, surreprésentation de la céramique africaine de bonne qualité (coupes, grandes assiettes de sigillée D)⁶.

Vers 1150, le cartulaire de la cathédrale de Nice fait mention d'un certain « Rostagnus de Sainte Agnès » qui fait une donation. C'est la première mention connue du village, qui s'était donc placé, à une date encore indéterminée, sous la protection d'une sainte romaine, martyrisée au tout début du IVe s., sous Dioclétien. Ce village, dont le souvenir est en train de disparaître de la mémoire collective, se trouvait sur le promontoire rocheux qui surplombe le village actuel. De l'église Sainte-Agnès, édifice à nef unique (6,20 m de large), il ne subsiste que quelques bases de murs et une abside (3,20 m de diamètre). La faible épaisseur des murs de la nef (0,50 m) doit correspondre à une couverture en charpente, et celle du mur de l'abside (0,70 m) à une voûte en cul de four (fig. 6). Pour l'instant, l'église ne présente pas de datation aussi précise que celle de la tour⁷, il est donc prévu de la fouiller complètement⁸.

LE PREMIER ÉDIFICE

L'existence d'un château n'est attestée qu'à partir des années 1180. En première analyse, la chronologie relative permettait de placer la tour et un pan de mur qui la jouxte (fig. 16) comme antérieurs à un bâtiment qui présente des vestiges de maçonnerie en moyen appareil de pierres de taille (fig. 17 : un logis ?), renvoyant habituellement à la fin du XIIe s. ou au début du siècle suivant. Cette tour (fig. 5 et 7) présente un plan quadrangulaire de 6 m sur 6. Le parement extérieur du mur 1 est le mieux conservé (fig. 8). Dès le début des années 1990, il avait attiré l'attention de Jean-Claude Poteur⁹ qui y voyait déjà l'état le plus ancien du château. Fabien Blanc relève que *si l'aspect des maçonneries est peu esthétique, il ne doit pas masquer la qualité de la mise en œuvre [...]. Les maçons ont assisé le mur plus ou moins*

6 Étude réalisée en 2000 par E. Pellegrino.

7 Datée en première analyse, par un étroit sondage, du XIIe s. au plus tard.

8 En avant de l'église se trouve le cimetière du village qui cessa de fonctionner au XIVe s. L'église fut définitivement abandonnée au XVIe s.

9 Chargé de l'inventaire au Conseil Général des Alpes-Maritimes.

régulièrement, mais en conservant systématiquement une certaine rectitude [...]. Deux assises en épi ou de chant encadrent une troisième plus fine [...]. Cette disposition n'est commandée que par les nécessités du chantier de construction [...]. L'extrémité orientale de l'assise [inférieure] montre en effet deux pierres d'un module plus important que les suivantes. D'après leur orientation, elles ont nécessairement été posées avant. La disposition de celles qui poursuivent l'assise montre simplement un problème d'approvisionnement. Les maçons ne disposaient plus de modules semblables et se sont adaptés à cette contrainte [...]. La qualité d'ensemble se traduit encore par un béton de chaux très résistant (Blanc, 2008, p. 19).

La fouille a permis de mettre en évidence, dans les anfractuosités du substrat rocheux, une première occupation du site qui apparaît sur deux niveaux. La présence de petits blocs de mortier indique qu'une structure bâtie a existé antérieurement à la tour. Une céramique tournée, à la surface desquamée, est formée d'une pâte rustique à gros dégraissant, sans doute locale. Aucune datation ne peut être avancée. Toujours est-il qu'il s'agit des premières traces d'une occupation sur le site avant la construction de la tour. À cette première phase succède une période d'abandon que l'on peut penser assez longue.

Un troisième état est représenté par les restes de trois fours à chaux successifs (fig. 9 et 10), installés successivement les uns sur les autres, entre deux pointes de rocher. Ils étaient tous de capacité limitée : 1 m³ environ ; on peut penser que 3 m³ de mortier ont été produits par chacun d'eux. Au moment de la construction du premier four, une couche de colmatage formant une petite plate-forme a été mise en place, sur laquelle le mur 1 a été bâti. La sole du troisième four, le mieux conservé, était encore en place (fig. 11). Il avait été arasé et scellé par une fine couche de cendres très noires (US 023) attestant la fin de fonctionnement du four. La construction du mur 1 s'est donc opérée après l'installation du replat ménagé par cette couche de colmatage. Le contexte stratigraphique indique que les fours ont fonctionné juste avant la construction de la tour ; en effet, aucune sédimentation ne s'est intercalée entre ces deux événements. Directement sur cette couche de cendres est étalée une couche de mortier : c'est le reliquat d'une couche de travail liée aux travaux d'édification de la tour.

Deux niveaux d'occupation (quatrième état), succédant à la construction de la tour, ont scellé l'ensemble des stratigraphies inférieures : l'US 018 (un fragment de meule, un fragment de verre, deux aiguisoirs, 68 fragments de céramiques), et l'US 016 (un carreau).

Se posait alors la question de la datation des états III et IV, et par extension de l'édification de la tour. Le mobilier céramique - fragments d'une dizaine de trompes d'appel (fig. 12), de marmites, et de pégaus - ne permettait d'envisager que des fourchettes larges allant de la fin du Xe s. jusqu'au début du XIIIe s. On pouvait également noter la présence de deux sifflets ou appeaux en os (fig. 13), d'une perle cannelée en verre bleu (US 015) non datable (fig. 14)¹⁰. Deux monnaies (US 008 et 015) indiquèrent d'abord que ces aménagements avaient été réalisés durant la première moitié du XIe s. : une monnaie d'Otton I/II (Pavie 962-967) légèrement élimée, et une monnaie d'Herbert comte du Mans (Le Mans 1014-1035) en très bon état de conservation (fig. 15). Les résultats de deux datations au radiocarbone sont maintenant connus. La datation de l'US 023 (couche de cendres témoin de la dernière cuisson) est comprise entre 897 et 1021¹¹. Celle d'un os de faune de la couche 018 (première couche d'occupation qui scelle la fin des travaux de construction de la tour) est comprise entre 893 et 1018¹².

10 D. Foy, LAAM.

11 US 023, code échantillon : Lyon-4835 (date la plus probable : 988).

12 US 018, code échantillon : Lyon-4836 (date la plus probable : 982).

Le cinquième état a été marqué par un relèvement des niveaux, grâce à trois recharges successives de remblais, afin de constituer un niveau plan qui coïncidait avec de petits trous de poutres destinés à recevoir un plancher. Le mobilier contenu dans ce remblai consiste, là encore, en un lot homogène de céramiques de type pégaus, marmites et trompes. L'important taux de fragmentation et l'absence d'éléments complets indiquent que les céramiques ont été charriées en même temps que le remblai et donc qu'elles n'ont pas été utilisées dans la tour. Ce remblai a été mis en place lors de l'édification du corps de bâtiment adjacent qui a vu l'implantation d'un habitat d'élite, sans doute un logis (fig. 17), daté par confrontation des sources écrites de la fin du XIIe s. ou du début du XIIIe s.¹³.

L'équipe organisée autour d'Almudena Arellano et Francesca Zappieri (Arellano et *alii*, 2008) a relevé une *distorsion entre l'image renvoyée par le mobilier, qui reflète immanquablement une petite élite rurale, et les pratiques bouchères (sic) des remblais de comblement qui tendent plutôt à renvoyer l'image d'une condition plus ordinaire* (Blanc, 2008, p. 17, n. 16). En effet, il y a une surreprésentation du bœuf, alors que la plupart des sites contemporains attribués aux élites présentent une proportion de porcs plus élevée, or c'est ici l'espèce la moins fréquente. On verra plus loin comment quelques textes de la Haute Roya, immédiatement postérieurs à la tour de Sainte-Agnès, peuvent tracer une troisième voie.

LA DEUXIÈME ÉPOQUE

À la fin du XIIe s. ou au tout début du XIIIe s., en même temps que l'habitat d'élite mentionné plus haut, la première enceinte du château a été élevée en moyen appareil calcaire régulier, d'une épaisseur de 0,90 m. (la plus importante du site). Un piédroit et une fondation de seuil permettent de situer la porte qui faisait alors face à l'attaque (fig. 17). La tranchée de fondation a livré de nombreux ossements animaux. Il s'agit, pour la plupart, d'*ovis/capra* (mouton/chèvre). Les traces repérées sur les os indiquent que les individus ont été découpés et consommés sur place.

LE SILENCE DES TEXTES

Avant le XIIIe s., les sources écrites révèlent très peu d'informations sur Sainte-Agnès, qui apparaît comme un nom de lieu vers 1150 (Cais de Pierlas, 1888, p. 45-46), puis subit trois assauts successifs vers 1185¹⁴. Le village se situait dans le comté de Vintimille, en situation frontalière avec la Provence. *Le comté de Vintimille reprenait la même frontière que celle de la cité de l'Antiquité tardive : du Mont Bego à l'Alpis Summa, la médiévale Turbie, comprenant le bassin de la Roya. C'était la ligne de partage des eaux qui avait été auparavant la frontière entre la Gaule et l'Italie* (Pavoni, 1992, p. 228, n. 118). La première mention du comté de Vintimille ne remonte qu'à 962 (HPM, 1854 et 1857 ; Ripart, 1998, p. 147, n. 2). Les confins diocésains et comtaux coïncidaient, et il y avait *étroite connexion entre les évêques et les comtes dans l'exercice de leurs offices respectifs* (Pavoni, 1992, p. 228, n. 118)¹⁵. L'évêché de Vintimille était suffragant de Milan (Rossi, 1887, p. 98)¹⁶ il jouxtait l'évêché de Nice qui était suffragant d'Embrun.

On sait peu de choses du comté de Vintimille au XIe s. Dans le cadre de la

13 Par la suite, une démolition fit tomber de gros blocs au centre de la tour ; puis commencèrent des travaux de restauration en élévation ; et la porte primitive fut condamnée.

14 Circa 1185 : Plainte du comte Otton, Archivio di Stato di Torino : Principato di Oneglia, Vintimiglia, Mazzo 31, n° 1.

15 Frontière du mont Agel.

16 En 1222, Honorius III confirma Vintimille parmi les sièges suffragants de Milan.

fragmentation féodale, générale en Ligurie, la succession des marquis arduinides fut marquée par des troubles. La marche de Turin existait depuis 964 au moins : elle couvrait la plus grande partie du Piémont occidental, notamment les comtés d'Auriate, de Turin, d'Asti, d'Alba et de Bredulo (Sergi, 1994, p. 169)¹⁷. Or, profitant de la disparition du marquis Oldéric-Manfred, en rébellion ouverte contre lui, l'empereur Conrad confisqua ses biens (1035). *Le passage des Arduinides aux Vintimille pourrait s'expliquer par l'opportunité offerte à l'un des représentants de l'aristocratie locale de se saisir des possessions arduinides les plus excentrées du Ponent ligure [...]. Le premier comte Conrad pourrait être celui qui avait capté à son profit une partie des terres arduinides* (Lassalle, 2008, p. 96, n. 20). Peut-être l'enracinement de ce lignage militaire est-il lié aux raids sarrasins de la seconde moitié du Xe s. (Embriaco, 2004, p. 81-82). Dans la Haute Roya, c'est un *climat de compétition territoriale qui se développe aux confins du comté de Vintimille au cours de la seconde moitié du XIe s. [...] une période de vaste recomposition territoriale et de seigneurialisation des pouvoirs* (Lassalle, 2008, p. 101).

Mais on ignore tout de la situation des confins occidentaux autour de Sainte-Agnès, et des conditions de leur féodalisation progressive.

Ces confins entre la Provence et la Ligurie ne jouèrent pas un rôle de frontière active entre la fin du IXe s. et le XIe s. (et même jusqu'au milieu du XIIIe s.). La menace venait plutôt de la mer. En 849, des flottes musulmanes dévastèrent la côte ligure jusqu'en Provence. La situation empira lorsque les musulmans d'Espagne, profitant de l'anarchie qui suivit la mort de Boson (887), constituèrent une base au Fraxinet. De là, ils investirent la Provence, la région de San Remo et Taggia. En 934 et 935, la Ligurie fut ravagée jusqu'à Gênes. Mais le Fraxinet tomba en 972, et, en 1016, les flottes génoise et pisane chassèrent les musulmans de Corse : c'était la fin de leur grande offensive sur la mer de Ligurie (Pavoni, 1992, p. 173 et 181).

Dans ce contexte général, qui a donc construit la tour de Sainte-Agnès ? Faut-il en attribuer la paternité, déjà, à un castellan¹⁸ désigné et salarié par le comte de Vintimille ? Ou faut-il en attribuer la paternité à un petit seigneur local : qu'il soit indépendant ou vassal du comte ? Mais il n'y a aucune mention de vassal dans le comté de Vintimille avant 1216 (Rossi, 1887, p. 83). Le « Rostagnus de Sainte-Agnès », signalé vers 1150, exerçait-il ce type de prérogatives ou n'était-il qu'un notable parmi d'autres ?

Pour tracer la troisième voie annoncée plus haut, entre une présence vraiment aristocratique et un mode de vie tout à fait rural, on peut essayer de croiser les informations tirées de quelques textes concernant la Haute Roya et celles tirées de l'archéologie à Sainte-Agnès.

Jean-Claude Poteur souligne en effet l'importance de *communautés préféodales, communautés libres, aux populations importantes qui étaient en place au XIe s.* (Poteur, 1998, p. 138).

Juliette Lassalle précise, en particulier à partir de la charte de Tende (rédigée vraisemblablement entre 1060 et 1080), qu'il y eut *un lent regroupement de la population autour d'un «castrum paysan», fondé par des alleutiers* ^[19], *sans aucune intervention seigneuriale [...]. En l'absence d'un contrôle strict et direct sur une population éloignée du noyau patrimonial de leur pouvoir, les comtes avaient intérêt à encourager la formation d'une élite locale, dont ils gardaient le contrôle [...]. Suffisamment riches pour combattre dans le cadre des prestations militaires qu'ils devaient au pouvoir comtal [...] profitant de*

17 Comté situé au nord du col de Tende.

18 Chef de la garnison comtale, comme il y en aura à Sainte-Agnès aux XIIe et XIIIe s.

19 Possesseurs d'une terre libre et franche.

leur situation frontalière et d'une pression seigneuriale limitée, ces communautés gardent une autonomie importante (Lassalle, 2008, p. 122-128). La tour de Sainte-Agnès est antérieure (au moins, de 60 ans) à la charte de Tende : a-t-elle été édifée par les notables d'une telle communauté rurale, avant les premières interventions des comtes de Vintimille ? En Italie du Nord, *des groupes de paysans libres ont continué à exister durant tout le Xe s. en dehors de tout cadre seigneurial*. En Italie subalpine, le «castrum» est une structure fortifiée servant de stockage pour les réserves alimentaires et d'abri occasionnel pour la population rurale, associé le plus souvent à une maison forte.

L'hypothèse est séduisante : pour Sainte-Agnès, cette fonction de refuge pourrait être à l'origine de cette dizaine de trompes d'appel, et la présence d'une petite élite rurale pourrait expliquer que la relative aisance signalée par le mobilier se combine avec une nourriture carnée non aristocratique. Dans la Haute Roya, il faudrait repousser la construction des châteaux *à l'extrême fin du XIe s. ou au cours de la première moitié du XIIe s.*

Comme nous l'avons vu, le deuxième état de Sainte-Agnès est une enceinte, stratigraphiquement datée de la fin XIIe s. (ou début XIIIe s.), qui peut correspondre au passage de la maison forte au château comtal. Si, dans les listes de châteaux du comté de Vintimille, Sainte-Agnès n'est mentionné ni en 1157, ni en 1177, c'est sans doute que les comtes n'édifièrent pas de château avant les sièges mentionnés vers 1187.

En 1258, le comté de Vintimille fut partagé entre Charles d'Anjou, comte de Provence, et la Commune de Gênes, ce qui explique le découpage frontalier actuel. Sainte-Agnès suivit désormais la destinée du pays de Nice.

LES AMÉNAGEMENTS DU XIV^e SIÈCLE

Après la Dédition du pays de Nice au comte de Savoie (1388), c'est probablement le nouveau possesseur du château, Amédée VII de Savoie, qui améliora la défense du site. L'enceinte du château fut, à cette date, presque entièrement reconstruite, avec les pierres de l'enceinte précédente. La porte fut alors déplacée à l'est, puis flanquée d'une archère. L'accès devint ainsi bien plus délicat : les assaillants potentiels portant le bouclier de leur bras gauche, c'était leur flanc droit qui était le plus vulnérable.

Si la situation de siège n'est pas clairement attestée par les éléments mis au jour, le bâti et les sources écrites témoignent d'attaques successives dans le courant du XIVe s. (première moitié principalement) (fig. 18 et 20).

Sans doute faut-il aussi attribuer à Amédée VII l'enceinte de basse-cour percée d'archères à tir plongeant qui enserme la partie supérieure du site. Elles permettaient de pouvoir viser le pied des murailles. Deux meurtrières sont à ouverture dissymétrique, afin de permettre un tir oblique pour contrôler le chemin d'accès. Des trous de poutre aménagés dans la courtine soutenaient probablement un chemin de ronde. Des niches murales permettaient d'entreposer les projectiles.

LA QUESTION DU « DÉPERCHEMENT »

Le village médiéval se développa en contrebas de cette enceinte. La céramique recueillie depuis le début des fouilles indique un maximum de fréquentation du village au XIVe s. Elle permet de fixer son déplacement vers le site actuel au début du XVe s.

Périodes	Pourcentages
Antiquité	6 %
XIIe s.	moins de 1 %
XIIIe s.	3 %
XIVe s.	47 %
XVe s.	5 %
XVIe s.	5 %
XVIIe s.	7 %
XVIIIe s.	19 %

Après une augmentation spectaculaire de l'utilisation de la céramique entre les XIIe et XIIIe s. et après l'envolée du XIVe s. qui correspond au maximum d'activité sur le site (travaux de fortification, terrassements et sans doute une poussée démographique), le transfert du village s'effectua dans le courant du XVe s.

Qualitativement, la provenance des céramiques est également significative. Au XIIIe s., on note des importations de quelques céramiques siciliennes de tradition encore musulmane. Aux XIVe et XVe s., la proportion de vaisselle de luxe importée (d'Espagne, et surtout de Toscane) témoigne de la présence d'une élite locale. Le réseau d'approvisionnement tend à se restreindre vers 1500. À cette date, l'élargissement du périmètre de l'enceinte, transformant l'ensemble château/ancien village en forteresse, explique que la céramique (utilisée par les soldats de la garnison) évolua : elle devint assez commune, de provenance régionale (Provence et Ligurie), puis étroitement locale (les productions de Vallauris devenant omniprésentes au XVIIIe s.). Dans tous les cas, on note la prééminence des transports maritimes : aucune céramique dauphinoise, ni piémontaise. En revanche, outre l'axe ligure (Savone, Albisola) actif en toutes périodes, un axe important provenait de Pise jusqu'au XVe s. ; il fut relayé ensuite par un autre venant de Marseille qui drainait les céramiques de l'Huveaune, du Val de Durance (alors navigable jusqu'à Sisteron) et de l'Uzèges (Gard)²⁰.

LES INVASIONS FRANÇAISES

Hormis la restauration d'un des piédroits de la porte du château, survenue au XVe s., il faut attendre la fin du XVIe s. (ou début du XVIIe s.) pour observer de nouveau des aménagements dans le château (fig. 19 et 20). Un bâtiment, sans doute à fonction de casernement, fut élevé en retrait (environ 2 m) de l'enceinte. Cet espace permit d'y canaliser l'assaillant potentiel, jusqu'à une passerelle mobile, et ainsi de complexifier l'accès au château. Ces transformations, datées entre la fin du XVIe et le début du XVIIe s., témoignent d'un regain d'activité militaire (fig. 21).

C'est l'époque où, dans la région, de nombreux châteaux furent remodelés en forteresses par le duc de Savoie. Le château de Sainte-Agnès ne fait pas exception. De plus, sur l'emplacement du village abandonné, une enceinte basse fut garnie de bouches à feu. C'est de 1656 que date le seul dessin du château que l'on connaisse : il est l'œuvre de l'ingénieur Carlo Morello (Lapasset, 2003, p. 216). Alors que la bande côtière se dotait de fortifications intégrant les innovations (citadelle de Nice, fort du Montalban, fort de Villefranche, Rocher de Monaco), Sainte-Agnès comme d'autres châteaux de montagne se caractérisa par son archaïsme. On peut l'expliquer par des obstacles d'ordre technique (l'exiguïté des assises ne permettaient pas un tracé bastionné), et par l'absence de nécessité

²⁰ Étude menée par Jean Petrucci (céramologue, Docteur en Histoire des techniques de l'EHESS) et Bernadette Remediani.

(les chemins muletiers ne permettaient pas d'attaquer la place avec des pièces d'artillerie).

Les invasions françaises se succédèrent. En 1691, au nom de Louis XIV, le chevalier de La Fare opéra des destructions. Puis, après avoir été pris et repris plusieurs fois au cours de la guerre de Succession d'Autriche (1744-1748), le site sommital fut définitivement abandonné.

Les fouilles du château de Sainte-Agnès permettent de relancer la recherche dans les Alpes-Maritimes. Elles permettent de renouveler plus précisément les questionnements liés à la naissance et à l'évolution des structures défensives en contexte de frontière et en contexte de montagne, et ce sur le temps long (XIe-XVIIIe s.). Par ailleurs, l'articulation château/village au cours du Moyen Âge et de l'époque Moderne reste encore à approfondir, là où une fois de plus la thématique du déperchement se dessine en filigrane. Sur cette question, comme sur celle de l'habitat ordinaire et de l'habitat d'élite, le site offre un bel exemple archéologique et historique, que les fouilles à venir s'attacheront à préciser.

Rappelons enfin qu'un itinéraire de visite balisé par des panneaux explicatifs a été aménagé sur le site castral, et qu'au village, une salle d'archéologie présente une partie des résultats, les objets les plus significatifs, ainsi qu'une documentation dont les Actes du colloque de 2006²¹.

BIBLIOGRAPHIE

- ARELLANO A., ZAPPIERI F., MOULLÉ P.-E., ROGER T., BLANC F. 2008, Remarques sur l'alimentation carnée au début du XIe s., dans Blanc F., Sainte-Agnès et l'ancien comté de Vintimille du Moyen Age et à l'époque Moderne, Actes du colloque de Menton, 17 novembre 2006, Éd. Archéobat, Mougins, p. 63-80.
- BLANC F. (dir.), 2008, Sainte-Agnès et l'ancien comté de Vintimille du Moyen Age et à l'époque Moderne, Actes du colloque de Menton, 17 novembre 2006, Éd. Archéobat, Mougins.
- CAIS DE PIERLAS, 1888, Cartulaire de la cathédrale de Nice, Archives Historiques du diocèse de Nice, doc. 35, p. 45-46.
- EMBRIACO P. G., 2004, Vescovi e signori, Institut International d'Études Ligures, p. 81-82.
- HPM (Historiae Patriae Monumenta), 1854 et 1857, Liber Jurium Reipublicae Genuensis, dans Archivio notarile, seria paesi, Turin, t. I, n° II, col. 4-5, Contrats de l'évêque de Gênes Teodolf.
- LAPASSET M., 1996, Les fouilles au château de Sainte-Agnès, Mémoires de l'IPAAM, XXXVIII, p. 129-140.
- LAPASSET M., 2003, Recherches en cours au château de Sainte-Agnès (06), Mémoires de l'IPAAM, XLV, p. 205-217, p. 216, photo 4.
- LAPASSET M., BLANC F., DANIEL J., 2006 (janvier), Le château de Sainte-Agnès, Archéologia, n° 429.
- LASSALLE J., 2008, Les communautés et les hommes de la haute Roya dans la seconde moitié du XIe siècle, dans Blanc F., Sainte-Agnès et l'ancien comté de Vintimille du Moyen Age et à l'époque Moderne, Actes du colloque de Menton, 17 novembre 2006, Éd. Archéobat, Mougins, p. 93-130.
- PAVONI R., 1992, Liguria medievale, Gênes ECIG.

²¹ Les Actes, parus en 2008, y sont proposés à la vente.

- PERGOLA. P., 2008, Conclusion, dans Blanc F., Sainte-Agnès et l'ancien comté de Vintimille du Moyen Age et à l'époque Moderne, Actes du colloque de Menton, 17 novembre 2006, Éd. Archéobat, Mougins, p. 316.
- POTEUR J.-C., 1998, Les agglomérations de la vallée de la Roya au Moyen Age, Actes du colloque de Menton (11-12 octobre 1997), Société d'Art et d'Histoire du Mentonnais, p. 138.
- RIPART L., 1998, Le comté de Vintimille a-t-il relevé des marquis arduinides ?, Actes du colloque de Menton de 1997, Société d'Art et d'Histoire du Mentonnais, p. 147, n. 2.
- ROSSI G., 1887, Storia della città di Ventimiglia, p. 98.
- SALICIS C., 1999, Nouvelles découvertes numismatiques dans les Alpes-Maritimes, Mémoires de l'IPAAM, XLI, p. 107-110.
- SERGI G., 1994, L'aristocrazia della preghiera, Politica e scelte religiose nel Medioevo italiano, Donzelli Editore, p. 169.
- SUMÉRA F., 2008, Introduction, dans Blanc F., Sainte-Agnès et l'ancien comté de Vintimille du Moyen Age et à l'époque Moderne, Actes du colloque de Menton, 17 novembre 2006, Éd. Archéobat, Mougins, p. 9.



fig. 1 : Le site castral, au-dessus du village actuel de Sainte-Agnès



fig. 2 : L'équipe de fouille dans la tour en 2007

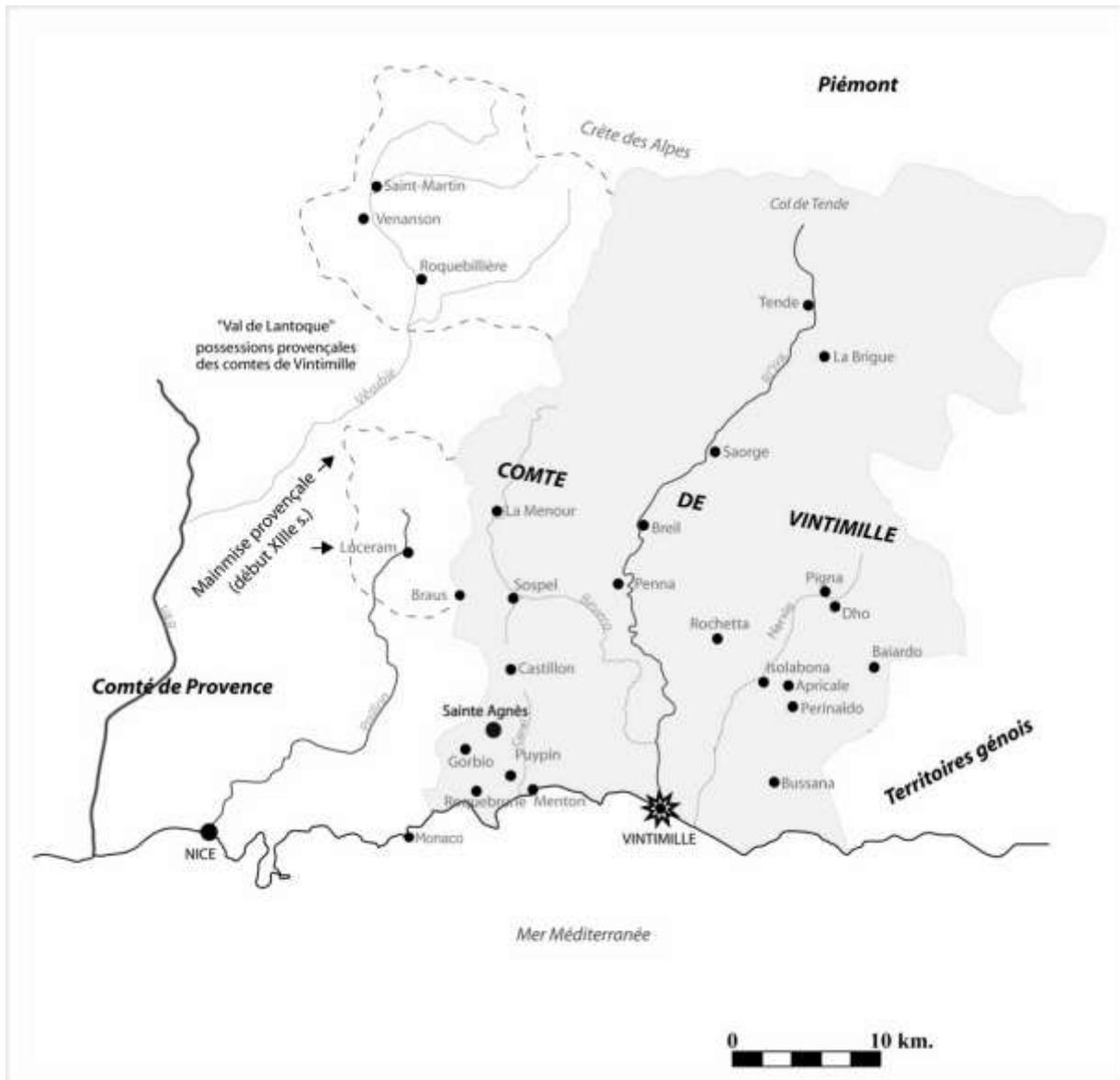


fig. 3 : Le comté de Ventimille aux XIIe et XIIIe s.
(DAO : F. Blanc)

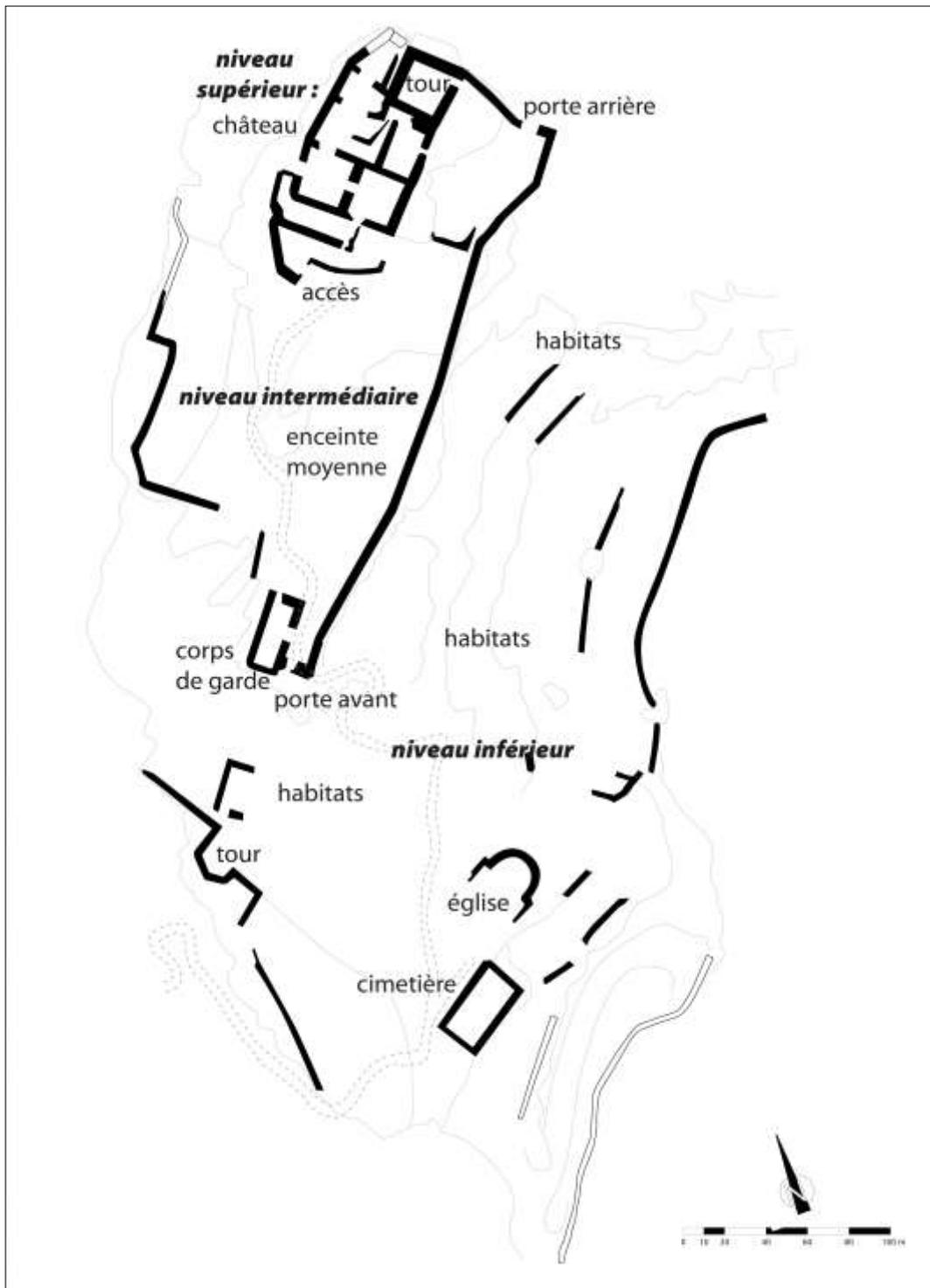


fig. 4 : Le site castral



fig. 5 : L'étagement du site en trois niveaux vu du sud
Au sommet : le bloc castral et sa tour restaurée

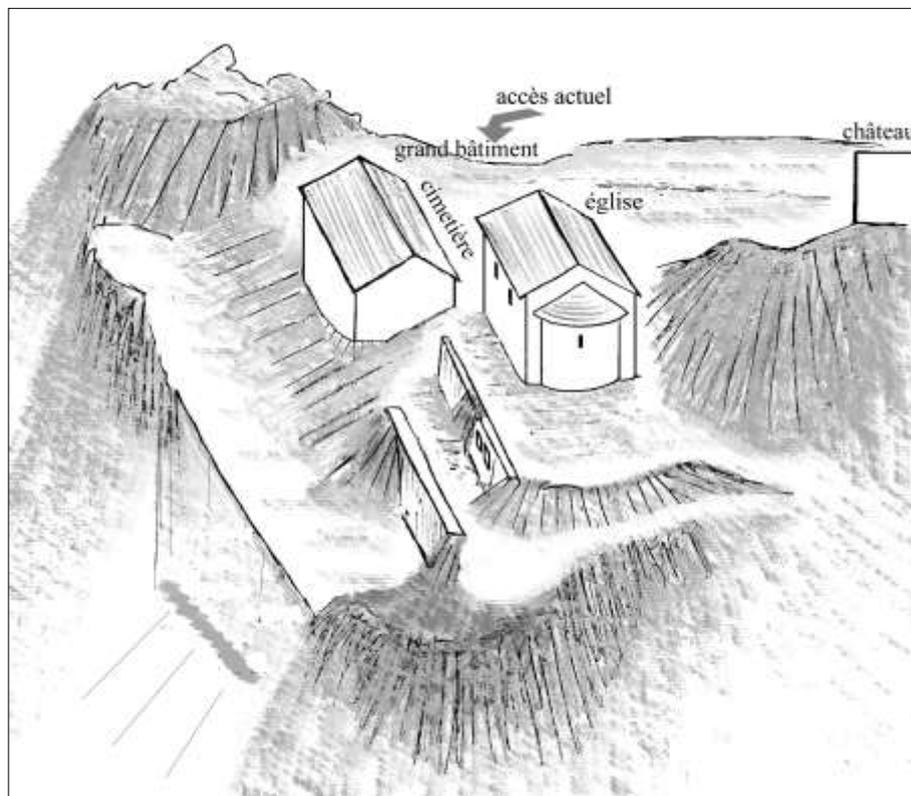


fig. 6 : Le niveau inférieur vu en direction de l'ouest



fig. 7 : La tour restaurée vue du nord
(Cliché : F. Blanc)



fig. 8 : Le mur 1 de la tour (NE)
(Cliché : F. Blanc)

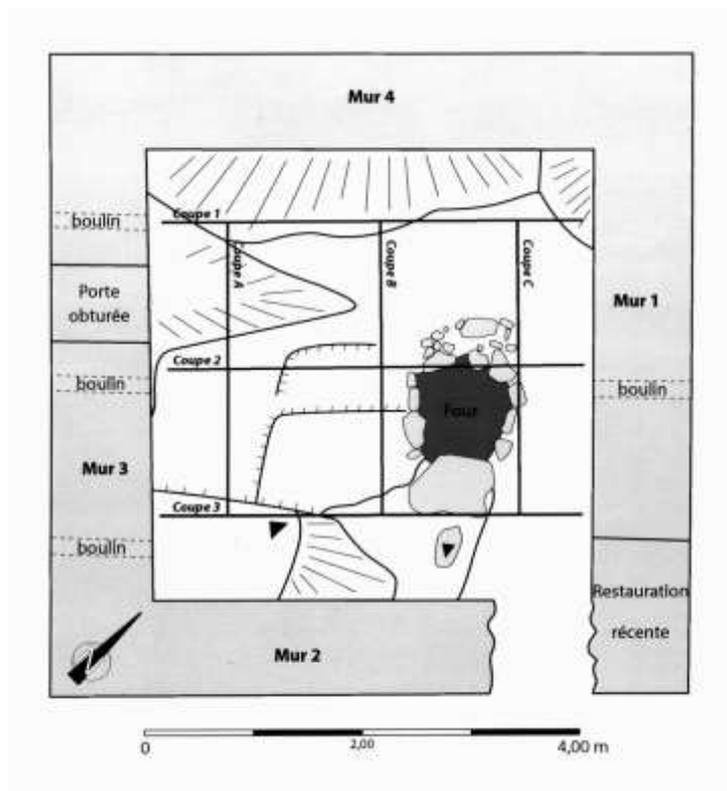


fig. 9 : Plan de la tour

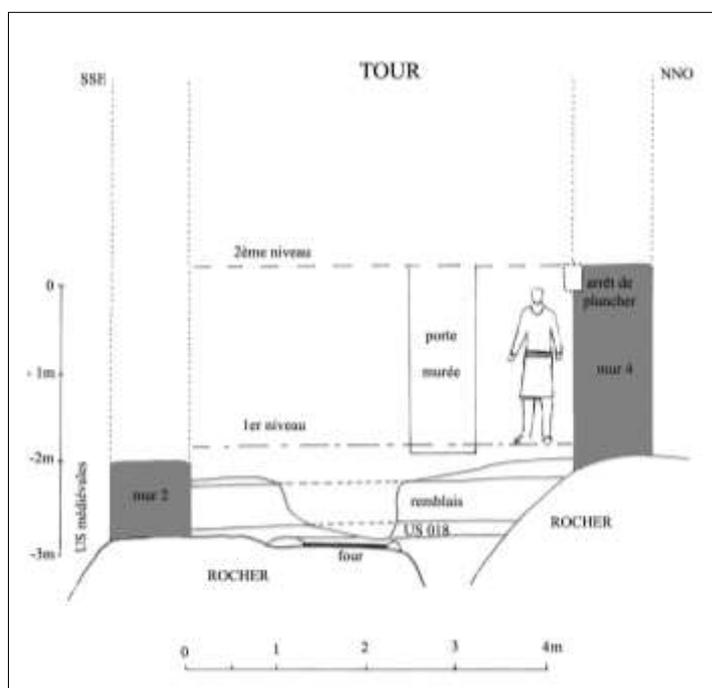


fig. 10 : Coupe simplifiée SSE-NNO

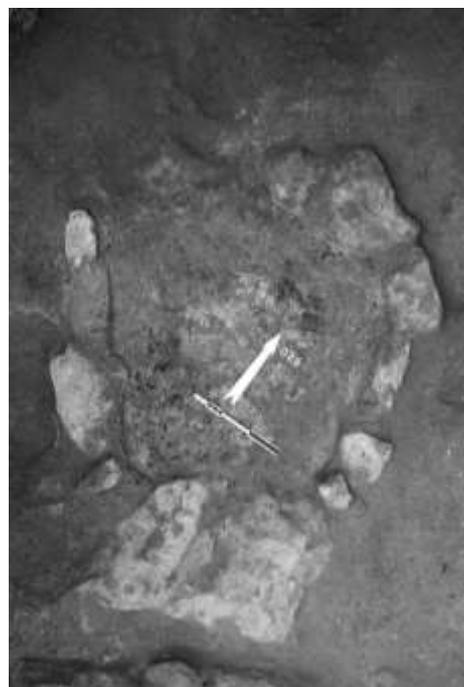


fig. 11 : L'US 25, restes du dernier des trois fours à chaux

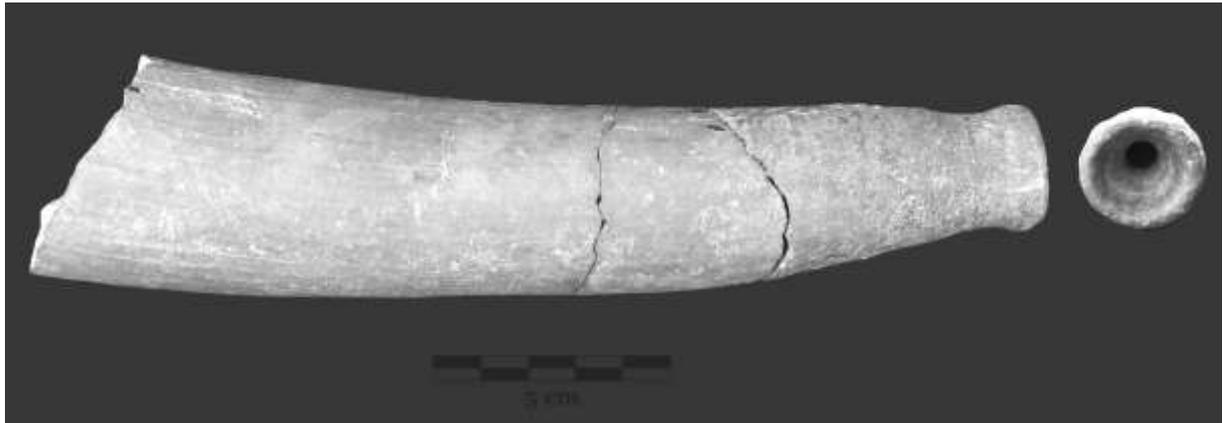


fig. 12 : Fragments d'une trompe d'appel
(Cliché : F. Blanc)



fig. 13 : Sifflet (ou appeau)
(Cliché : F. Blanc)



fig. 14 : Perle cannelée en verre bleu
(Cliché : F. Blanc)



fig. 15 : À gauche : monnaie d'Otton I/II (Pavie 962-967)
À droite : monnaie d'Herbert, comte du Mans (Le Mans 1014-1035)

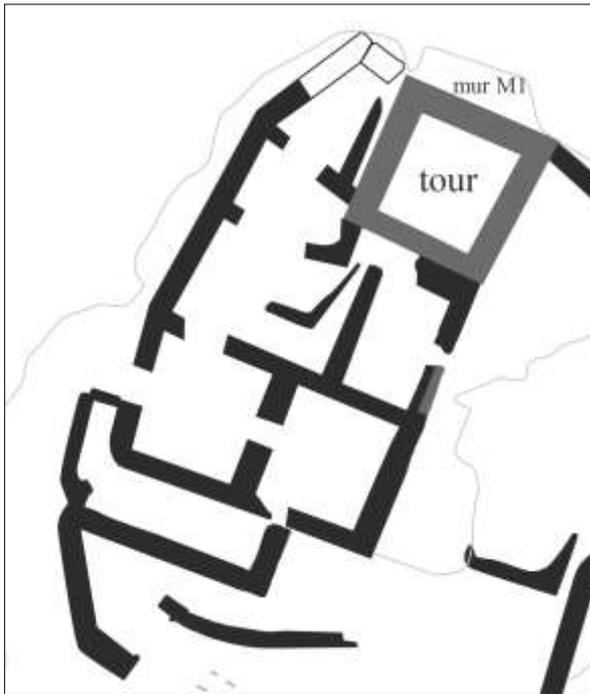


fig. 16 : Corps castral, état XIe s.

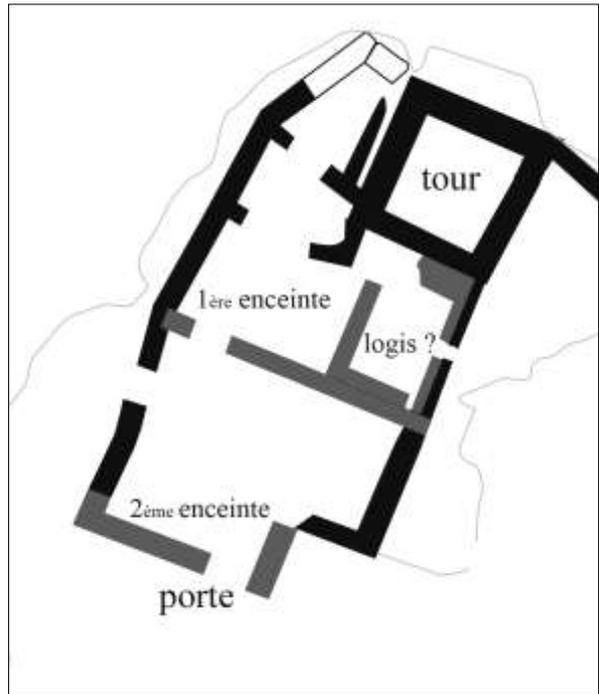


fig. 17 : Corps castral, état fin XIIe/début XIIIe s.

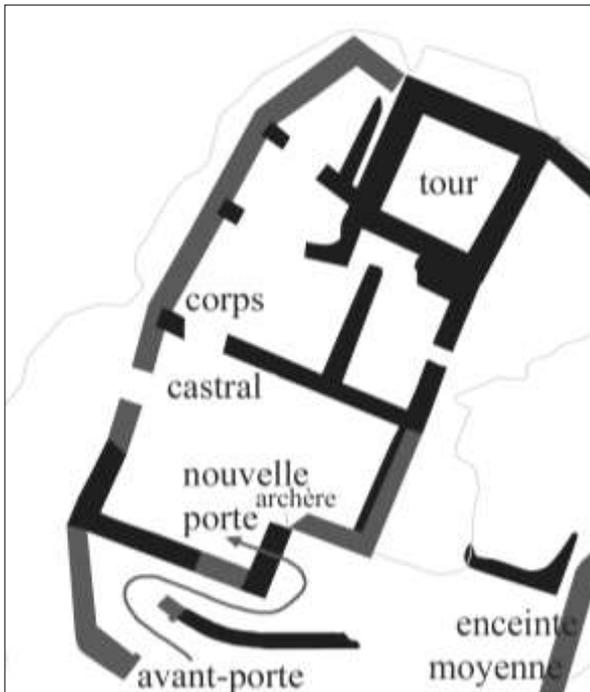


fig. 18 : Corps castral, état XIVe s.

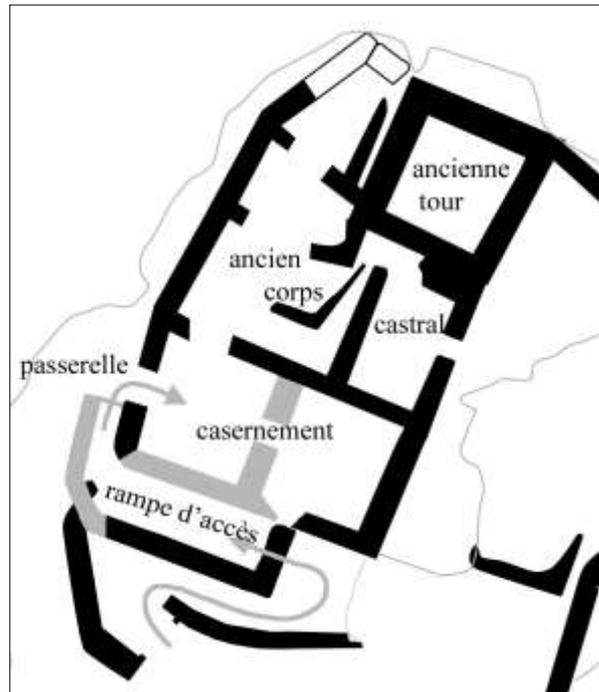


fig. 19 : Corps castral, état XVIIe s.



fig. 20 : Les accès successifs au corps castral vus en direction du NE

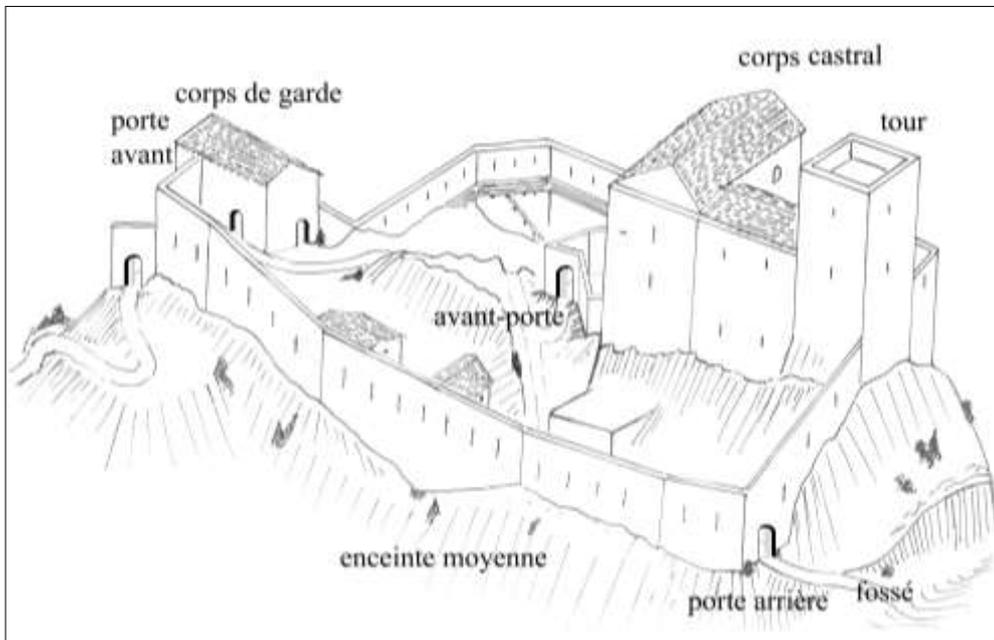


fig. 21 : Restitution du corps castral surplombant l'enceinte moyenne